

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 30 mars 2007  
(convocation du 19 mars 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Mars Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe (à cpter de 10 h 00)
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. VALADE Jacques à M. SOUBIRAN Claude	M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri (à cpter de 11 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis	M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 10 h 40)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge	Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère (à cpter de 11 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. PARCELIER Muriel	Mme LACUEY à M. COUTURIER Jean-Louis (à cpter de 11 h 45)
Mme BRUNET Françoise à M. DUCASSOU Dominique (à cpter de 12 h00)	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à Mme PUJO Colette	M. MANGON Jacques à BELLOC Alain (à cpter de 12 h 05)
Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia (à cpter de 10 h 40)	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien (à compter du 11 h 45)	M. PONS Henri à M. PETIT Alain
M. CARTI Michel à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 11 h 30)	M. QUANCARD Joël à MANGON Jacques (à cpter de 11 h 30)
M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno	M. SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (à cpter de 11 h 15)
M. CORDOBA Aimé à M. CHAZEAU Jean	M. SIMON Patrick à Mme DARCHE Michelle (à cpter de 10 h 50)
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis	M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre (à cpter de 12 h 00)
Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain (à cpter de 11 h 30)	Mme VIGNE Elisabeth à M. REBIERE André
Mme FAYET Véronique à M. GELLE Thierry (jusqu'à 10 h 40)	

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**AQUITEC 2007 - Organisation du Salon de l'orientation, de la formation, des métiers et de l'emploi du 8 au 10 février 2007 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association Aquitec a organisé du 8 au 10 février 2007, la 18<sup>ème</sup> édition du Salon de l'orientation, de la formation, des métiers et de l'emploi en Aquitaine, au Parc des Expositions de Bordeaux - Lac.

C'est le rendez-vous annuel des 15-25 ans, des adultes en situation de formation, d'orientation ou de reconversion, des entreprises, des associations, des institutionnels et des établissements de formation initiale et continue.

Cette manifestation, dont l'entrée est gratuite, a pour objectifs de faire connaître de la manière la plus exhaustive possible les formations existantes en Aquitaine ainsi que de valoriser les formations et les métiers techniques générateurs d'emplois qui sont parfois méconnus. Aquitec se veut aussi un lieu d'échanges à travers l'organisation d'une soixantaine de conférences et tables rondes sur la formation, l'orientation les métiers et l'emploi.

Aquitec réunit quelque 480 exposants dont une trentaine d'entreprises sur 13 000 m<sup>2</sup> d'exposition et la manifestation accueille chaque année environ 80 000 visiteurs.

Afin de répondre de la manière la plus satisfaisante possible aux attentes du public, ses organisateurs ont développé au fil des ans des espaces thématiques. Ceux-ci ont pour but de présenter, en associant établissements scolaires et professionnels, les activités d'une branche ou d'un secteur professionnel. En 2007, plusieurs de ces espaces ont été reconduits :

- Transport et Logistique sur le thème de la sécurité routière,
- Bâtiment,
- Travaux Publics,
- Environnement,
- Métiers de bouche,
- Métiers de l'automobile, cycles et moto-cycles,

- Santé, social,
- Maintenance de matériels,
- Métiers agricoles.

La mise en place de nouveaux espaces thématiques plus importants et diversifiés doit permettre de développer les filières de métiers et d'accueillir, gratuitement, des établissements publics et privés sous contrat de toute la région Aquitaine.

Par ailleurs, de nombreuses animations en lien étroit avec les objectifs du Salon, ont été organisées, constituées essentiellement de parcours, concours ou présentations particulières. Ainsi, l'organisation du concours « CAP sur Aquitec » en partenariat avec le journal Sud-Ouest et le Rectorat de l'Académie de Bordeaux est un élément important de communication.

Rassemblant les différents acteurs du monde de la formation et de l'emploi, cette manifestation est placée sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche, Monsieur le Préfet de la Région Aquitaine et de Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités.

Cet évènement connaît chaque année un fort retentissement médiatique avec la participation de la presse régionale et nationale, écrite et audiovisuelle. Par son rôle au titre de l'accompagnement économique, il contribue de façon incontestable à l'attractivité de l'agglomération bordelaise.

L'association Aquitec a sollicité notre établissement public à hauteur de 32 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T. s'élevant à 519 000 € répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ HT</b>
Achats (études&prestations de services)	9 000	Ventes de produits finis	350 000
Fournitures administratives	4 500	Conseil régional Aquitaine	70 000
Services extérieurs & locations	325 000	Conseil Général Gironde	25 000
Assurances	6 000	Communauté Urbaine	32 000
Autres services extérieurs	82 500	Ville de Bordeaux	26 000
Divers	5 000	CNASEA	6 000
Affranchissement	15 000		
Salaires et charges	72 000	Cotisations adhérents	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>519 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>519 000</b>

La Communauté Urbaine, qui soutient cette manifestation depuis 1990, apporte depuis trois ans une aide financière à hauteur de 30 000 €. Il est proposé de reconduire ce soutien à même hauteur.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € à l'association Aquitec pour l'organisation du 17<sup>ème</sup> Salon de l'orientation, de la formation, des métiers et de l'emploi en Aquitaine,

- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mars 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
17 AVRIL 2007**

**PUBLIÉ LE : 17 AVRIL 2007**

M. JEAN-CHARLES BRON